

Mme Nicole FERRY résidente à Wanignies -
Je suis venue consulter le règlement graphique
de la révision de PLU pour mieux appréhender
l'évolution du village



Michel GOES, 182, rue de la herse

Il est absolument inconcevable que le terrain adossé au stade
municipal, rue du billard soit urbanisé. Il est plus que nécessaire
que ce terrain qui a été classé en zone U à l'origine du PLU soit
la continuité des équipements sportifs existants :

- un terrain de football homologué - un autre non réglementaire
par ses dimensions - un court de tennis. Concernant
celui-ci il faut au minimum 2 courts pour disputer une compétition.
Et ou construire une éventuelle salle de sports si une future
municipalité décide de donner à notre jeunesse un tel équipement.
Au milieu des champs peut-être ?

Par ailleurs l'urbanisation de la rue du billard jusqu'au
CD 23 est à bannir. Si cela était le parc municipal serait
centré d'habitations. Qu'en serait-il alors de la friche
de habités de ce lieu.

Je pense qu'à la place des constructions prévues, il serait
souhaitable d'agrandir le parc au delà du chemin de Saub.


Concernant l'urbanisation partant de la rue de l'Orme
jusqu'à la résidence des personnes âgées, il serait tout aussi
préférable de créer une parc pour celle-ci. Elle méritent une
rue de voisinage des habitations avec les inconforts qui
viennent avec.

Pour conclure je me demande pour quoi tant
d'urbanisation à venir.

Wanignies est déjà un village dorénavant. Quel avenir
on veut lui donner avec cette manœuvre du PLU.

Et quid des équipements et autres services qui seront
nécessaires avec cette surpopulation programmée.

Wanignies mérite mieux. Il est en train de perdre son
âme.



Nicole Boulvard

Je suis venue consulter le règlement graphique de
la révision de PLU pour mieux appréhender l'évolution du village

PLU 2018